

Déroulement du module

Statistique Générale



Le module *Statistique Générale* occupe un volume horaire global de 28h, réparti en 5 séances de cours et 9 séances de travaux dirigés.

Travaux dirigés

Chaque séance a pour objectif de mettre en application les méthodes statistiques présentées lors du cours précédent.

Les séances 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9 se déroulent dans les différentes salles de travaux dirigés d'Agrocampus, par groupes de moins de 30 étudiants (la composition des groupes est à consulter sur les panneaux d'affichage de la Direction des Formations d'Agrocampus, ainsi que les salles de travaux dirigés correspondant à chaque groupe). Pour des raisons d'organisation, il est très important que chaque étudiant respecte cette répartition par groupes.

Les séances 4 et 8 se déroulent dans les salles informatiques d'Agrocampus, par groupes d'une vingtaine d'étudiants (là aussi, la composition de ces nouveaux groupes est à consulter sur les panneaux d'affichage de la Direction des Formations d'Agrocampus, ainsi que les salles informatiques correspondant à chaque groupe).

La plateforme TICE d'Agrocampus Ouest (rubrique Statistique Générale, accessible à partir de l'adresse web : <http://tice.agrocampus-ouest.fr>) permet l'accès à des outils pédagogiques complémentaires (cours, exercices, applications multimedia décrivant la manipulation de logiciels statistiques dans des situations courantes).

Evaluation

Le module est évalué, en première session, sur la base du test en temps limité des connaissances acquises (20 points) et d'une étude de cas (20 points). La note finale est la moyenne des notes obtenues à ces deux épreuves.

Test des connaissances

Lors des séances de travaux dirigés 5 et 9, la première heure est consacrée à une évaluation écrite (travail personnel sans autre aide extérieure qu'une calculatrice et une feuille de format A4 sur laquelle l'étudiant aura eu la possibilité de noter au préalable toute information qu'il jugera utile pour réaliser les exercices). Chacune de ces évaluations est notée sur 10 points, la somme des deux notes produisant finalement le résultat du test en temps limité des connaissances.

En cas d'absence justifiée (seule la Direction des Formations est destinataire des justifications d'absence) à l'une des séances évaluées, la seule note obtenue est multipliée par deux pour obtenir le résultat final du test. En cas d'absence non-justifiée, la note de 0 est attribuée.

Etude de cas

L'étude de cas est un travail à réaliser en binôme (exceptionnellement il peut être réalisé seul) sur un thème laissé au choix des étudiants et mettant en avant l'analyse de données que les étudiants se seront procurées. Les enseignants de statistique proposent aux étudiants 3 demi-journées dites de permanences, pendant lesquelles les étudiants peuvent les consulter dans leur bureau (bâtiment 24) et leur demander conseil. Ces permanences se tiendront les **lundi 19 octobre de 14h00 à 18h00, lundi 2 novembre de 14h00 à 18h00 et mardi 3 novembre de 14h00 à 18h00**. L'étude donne lieu à la rédaction d'un rapport court (3 pages + au maximum 2 pages d'annexes) et d'une soutenance orale de 10 minutes, suivie de quelques questions.

La version papier du rapport doit être rendue à la Direction des Formations d'Agrocampus, le mercredi 4 novembre à 12h au plus tard. La version électronique du rapport (nommée `nom1nom2.doc` ou `nom1nom2.pdf`¹), le fichier contenant les données analysées (nommé `nom1nom2.xls`) et la version électronique du diaporama de la soutenance (nommée `nom1nom2.ppt`² ou `nom1nom2.pdf`) doivent être envoyés par mail à l'adresse `stat@agrocampus-ouest.fr`, au plus tard le mercredi 4 novembre à 12h. Les soutenances orales se déroulent le **jeudi 5 novembre de 8h30 à 18h**. Il est impératif que chaque groupe de travail choisisse le créneau qui lui convient par une inscription à la Direction des Formations d'Agrocampus lors de **la semaine du lundi 12 au vendredi 16 octobre**.

En cas de non-respect des modalités de restitution, la note de 0 est attribuée.

Examen de rattrapage

L'examen de rattrapage consiste en une épreuve écrite de 2h notée sur 20 points. Aucune note (évaluations écrites ou étude de cas) de la première session n'est prise en compte dans le cas où l'étudiant passe l'examen de rattrapage.

¹nom1 et nom2 sont les noms des membres du binôme.

²Attention, le fichier doit être lisible avec Microsoft Office 2003.